

---

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

---

Association agréée par arrêté préfectoral du 13 février 2023 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"

14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS

<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

[contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)

Assemblée générale 16 mars 2023

## RAPPORT MORAL

Pendant cette année 2022, l'association s'est attachée à mener plusieurs activités contributives, comme c'est le cas depuis sa création.

Ainsi l'activité associative a largement été monopolisée autour de l'actualité, à savoir la sécheresse exceptionnelle qui a sévi en France et qui a eu des incidences importantes sur le bassin de la Loire et au niveau local. Face aux débits de plus en plus faibles et inquiétants du fleuve et de l'ensemble des cours d'eau du département, le préfet a pris l'initiative de réunir plusieurs comités de l'eau en 2022, dont certains furent hebdomadaires pendant la période la plus délicate. Les différents niveaux de restriction ont été atteints sur l'ensemble du département, jusqu'à celui de crise, restreignant les usages aux activités essentielles. D'ailleurs, ce mot pose question, puisqu'on s'est placé presque exclusivement au niveau sanitaire et économique, en délaissant les milieux naturels. La leçon à tirer de cet été particulier est le besoin d'une cohérence sur les prises de décision et sur les dérogations données à certains usages. Le retour d'expérience entamé par la préfecture en fin d'année permettra, nous l'espérons, de faire avancer les choses dans le bon sens.

Le suivi des Plans de Prévention des Risques d'Inondation reste d'actualité. La révision du PPRI des vals de Saint Georges – Chalennes – Montjean et du Marillais-Divatte, regroupé en un seul PPRI nommé « Vals de Chalennes à Orée d'Anjou » a commencé, avec l'étape de la concertation à laquelle l'association a participé.

L'année 2022 a vu aussi la poursuite des travaux dans le cadre du projet de rééquilibrage du lit de la Loire, travaux commencés en septembre 2021 sur le secteur de Montjean et d'Ingrandes-le Fresne sur Loire. V.N.F a organisé une réunion d'avancement en mars 2022 et une visite de chantier fin septembre 2022 ; réunions auxquelles l'association a participé.

Une fois encore, l'association a œuvré avec l'esprit qui l'anime, depuis sa création, à savoir une démarche parfois critique mais toujours constructive sans omettre son action pédagogique avec sa lettre d'information qui, rappelons-le, est distribuée à titre gracieux aux Conseillers départementaux du Maine-et-Loire et aux maires des communes angevines riveraines de la Loire.

La Présidente  
Estelle Lemoine-Maulny

---

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

---

Association agréée par arrêté préfectoral du 13 février 2023 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"  
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS  
<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org> [contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

### Réunions de la Sauvegarde de la Loire Angevine :

- 21 janvier 2022, CA du CEN des Pays de la Loire, visioconférence,
- 17 février 2022, comité de l'eau, préfecture de Maine-et-Loire, Angers,
- 24 février 2022, entretien avec l'équipe de Natexplorers, Angers,
- 11 mars 2022, AG Sauvegarde de l'Anjou, Angers,
- 14 mars 2022, réunion CEN, rapport quinquennal 2022-2026,
- 23 mars 2022, CA du CEN des Pays de la Loire, la Ferrière (85),
- 21 avril 2022, A.G. de Sauvegarde Loire angevine,
- 21 avril 2022, Conseil administration SLA,
- 12 mai 2022, Réunion avec la préfecture sur la révision PPRI, Orée d'Anjou,
- 27 mai 2022, Visite de chantier du rééquilibrage du lit de la Loire, Montjean-sur-Loire,
- 29 mai 2022, AG du CEN des Pays de la Loire, Ancenis (44),
- 29 juin 2022, Conseil administration SLA,
- 10 juillet 2022, Big Jump Loire Vivante, Chalonnes-sur-Loire,
- 10 août 2022, Comité de l'eau, préfecture de Maine-et-Loire, Angers,
- 17, 24 et 31 août 2022, comité de l'eau, visioconférence,
- 14 et 28 septembre 2022, comité de l'eau, visioconférence.
- 1er décembre 2022, entretien avec M. Cazaux, étudiant en thèse.

**Publication de deux lettres d'information (tirage 280 ex.)**

# Comptes de résultat au 31 décembre 2022

Dépenses	Euros
<b>60 - Achats</b>	<b>20,30</b>
- Achats d'études et de prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau - énergie)	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	
- Fournitures administratives	20,30
- Autres fournitures	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>99,21</b>
- Sous traitance générale	
- Location mobilière et immobilière	
- Hébergement site internet (HOV.COM)	
- Assurances (MAIF)	99,21
- Documentation	
- Divers	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>665,26</b>
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	
- Publicité, publication, imprimerie	84,00
- Déplacements	
- Frais postaux et télécommunications	486,26
- Cotis assos : CEN, Sauvegarde Anjou, Nouv Bassin	95,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
- Impôts et taxes sur rémunération	
- Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>
- Rémunérations	
- Charges sociales	
- Autres charges	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>66 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES CHARGES</b>	<b>784,77</b>
<b>86 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>133,74</b>
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
- Personnels bénévoles	
- Frais de déplacements à titre gratuit	133,74
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>918,51</b>

**Résultat 2022 Excédent 70,43**

Recettes	Euros
<b>70 - Ventes</b>	<b>0,00</b>
- Prestations de services	
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>
- Etat	
- Région	
- Département	
- Communes	
- Fonds Européens	
- C.N.A.S.E.A. (emplois aidés)	
- Autres	
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>804,00</b>
- Cotisations adhérents	804,00
- Autres :	
<b>76 - Produits financiers</b>	
- Année 2022	51,20
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>SOUS TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>855,20</b>
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>133,74</b>
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature de frais de déplacements	133,74
- Dons de mise à disposition des biens et prestations	
- Dons particulier	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>988,94</b>

Cotisation annuelle 2022 : 16 euros

Avoir au 1er janvier 2022	4 683,01
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	<b>70,43</b>
Avoir au 31 décembre 2022	4 753,44